

COTISATION

Le montant de la cotisation annuelle et de la contribution forfaitaire initiale sont calculés en fonction du type d'organisme et de son chiffre d'affaires, population ou budget.

Merci de cocher la case correspondante à la situation de votre structure :

Type de structure	Description	Contribution forfaitaire*	Cotisation annuelle	Cocher
Entreprises <i>Chiffre d'affaires</i>	Inférieur à 500 000 €	250 €	275 €	
	Entre 500 000 et 1 M€	500 €	1 100 €	
	Entre 1 M€ et 5 M€	500 €	2 200 €	
	Entre 5 M€ et 20 M€	500 €	3 300 €	
	Entre 20 M€ et 150 M€	500 €	4 400 €	
	Entre 150 M€ et 500 M€	750 €	6 100 €	
	Entre 500 M€ et 1 Md€	750 €	7 300 €	
	Entre 1 Md€ et 1,5 Md€	750 €	8 500 €	
	Supérieur à 1,5 Md€	750 €	9 700 €	
Collectivités <i>Nombre d'habitants</i>	Inférieur à 20 000	250 €	275 €	
	Entre 20 000 et 100 000	500 €	2 200 €	
	Entre 100 000 et 250 000	500 €	4 400 €	
	Entre 250 000 et 500 000	750 €	6 100 €	
	Entre 500 000 et 1 million	750 €	7 300 €	
	Supérieur à 1 million	750 €	8 500 €	
Académiques <i>Budget annuel</i>	Inférieur à 15 M€	250 €	1 100 €	
	Entre 15 et 25 M€	500 €	2 200 €	
	Entre 25 et 50 M€	500 €	3 300 €	
	Entre 50 et 75 M€	500 €	4 400 €	
	Supérieur à 75 M€	750 €	6 100 €	
Fédérations, associations et syndicats professionnels <i>Budget annuel</i>	Inférieur à 500 000 €	250 €	1 000 €	
	Entre 500 000 et 1 M€	500 €	2 000 €	
	Entre 1 M€ et 1,5 M€	500 €	3 000 €	
	Supérieur à 1,5 M€	500 €	4 000 €	
Associations d'intérêt général	<i>Nous consulter</i>			

*La contribution forfaitaire initiale est acquittée uniquement la première année de l'adhésion.